Document generated on 07/02/2025 9:19 a.m.

Sociologie et sociétés

Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille
New Families, New Challenges for the Sociology of the Family

Anne QUÉNIART and Roch HURTUBISE

Volume 30, Number 1, Spring 1998

Le second souffle de la sociologie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001602ar
DOI: https://doi.org/10.7202/001602ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)
1492-1375 (digital)

Explore this journal

Cite this article

QUÉNIART, A. & HURTUBISE, R. (1998). Nouveaux défis pour la sociologie de la famille. *Sociologie et sociétés*, *30*(1), 133–143. https://doi.org/10.7202/001602ar

Article abstract

What is the current status of sociological research on the family and what direction is it taking? What is the relevance andspecificity of a sociological approach to understanding the family at the turn of the century? These are the principal questionsaddressed in the present article. On a theoretical level, the authors comment on the fragmentation of the field of family sociologyinto multiple objects (e.g. maternity, paternity, divorce, marriage, etc.) and the isolation of researchers (those workingon divorce, for instance, have little contact with those working on paternal disengagement of single-parent mothers. This tendencytowards increasing specialisation and the development of family 'sub-objects' has enabled sociologists to develop amore detailed understanding of the diverse dimensions of family realities. At the same time, however, it has made it difficultto develop a global perspective on the family as object. On a methodological level, the authors comment on the coexistence ofa plurality of methods and approaches and the openness of the sociology of the family towards peripheral disciplines. Finally,according to the authors, one of the most significant contributions of the sociology of the family to sociology in general hasbeen to demonstrate that the family is an important site for understanding both the relationship between the individual and thecollectivity and the complexity of processes of human and social reproduction, socialisation and identity construction. Thesociology of the family also reveals the tensions and contradictions between diverse social actors, acknowledges the relativismof family structures and functions, the multiplicity of family types, and bears witness to the dynamism of diverse societies withrespect to the transformation, innovation and reconstruction of family life.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Sociologie et sociétés, vol. XXX, n° 1, printemps 1998

Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille

ANNE QUÉNIART et ROCH HURTUBISE

Où en est la recherche sociologique sur la famille et vers quoi tend-elle ? Quelles sont la pertinence et la spécificité de l'approche sociologique dans la compréhension du fait familial au tournant du siècle ? Telles sont les principales questions, suggérées par les responsables de ce numéro, qui nous serviront de guide tout au long de cet article. Nous ne prétendons donc pas à une synthèse exhaustive des recherches dans le domaine de la famille ; nous ne visons pas non plus à examiner toutes les thématiques qu'on y aborde ni à présenter, à la manière d'un manuel d'introduction, les théories sociologiques sur la famille. Notre intention ici est plutôt d'identifier, dans la masse des connaissances acquises[1], des analyses et approches théoriques qui permettent de saisir les enjeux de ce champ de la sociologie. Nous voulons également mettre au jour les principaux défis qui se présentent selon nous aux sociologues de la famille, en particulier dans les domaines de recherche que nous connaissons le plus, soit la parentalité, les relations de couple, les liens parents-enfants et les sous-cultures familiales.

LA SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE : UN DOMAINE AUX FRONTIÈRES AMBIGUËS

Mais d'abord, qu'est-ce que la sociologie de la famille ? Circonscrire ce champ d'étude n'est pas chose facile dans la mesure où c'est un domaine de réflexion discontinu caractérisé par un éclatement de son objet en une multitude de thématiques. Les nombreuses spécialisations que l'on observe dans la littérature tant d'expression française qu'anglaise le confirment : études sur l'entrée en conjugalité, le divorce, la maternité, la parentalité, les recompositions familiales, l'adoption, le couple, etc. Il est peut-être d'autant plus difficile d'établir les frontières de ce domaine qu'au fond, rares sont les sociologues qui se définissent d'emblée comme des sociologues de la famille, leur préoccupation pour la famille étant souvent indirecte (réflexion sur le rôle de la théorie en sociologie illustrée par l'exemple du champ de la famille[2]) ou subordonnée à d'autres

1. Nous nous intéressons plus particulièrement aux sociologies francophones et anglophones de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

2. Aux État-Unis, la famille est souvent prise comme exemple dans des réflexions de type épistémologique concernant la sociologie en général (rôle des théories, rôle des méthodes, questionnement sur la nécessité des cadres conceptuels). Voir à ti-

objets (le droit, l'enfance, les réseaux de soutien, la montée des experts). En plus d'avoir des pourtours mouvants, la sociologie de la famille doit composer avec le fait que son objet, la famille, n'est pas propre aux seuls sociologues mais intéresse aussi les historiens, les juristes, les ethnologues, les psychologues et les économistes dont les analyses empruntent souvent au discours sociologique. Inversement, les sociologues de la famille font tous — cela leur est nécessaire pour mieux comprendre leur objet et son évolution — un peu d'histoire, de droit, d'économie, etc.

À travers ce flou, les sociologues se sont toujours souciés de définir la famille, notamment par l'entremise de typologies familiales. Cette approche traverse l'analyse depuis plus d'un siècle, de la « famille souche » (Le Play, 1871) à la « famille incertaine » (Roussel, 1989). À une théorie monolithique de la famille a succédé un ensemble d'analyses plus ou moins articulées des formes familiales (monoparentale, reconstituée, biparentale), des événements familiaux (mariage, naissance, divorce) et des problèmes familiaux (violence conjugale, abus et négligence). En même temps que la réalité familiale se diversifie, les points de vue théoriques prolifèrent : féminisme, marxisme, fonctionnalisme, utilitarisme, interactionnisme symbolique et constructivisme. De même qu'on parle d'un éclatement de la famille, ne pourrait-on pas parler d'un éclatement de la sociologie de la famille ?

Diverses tendances coexistent aujourd'hui dans le champ de la sociologie de la famille, lesquelles se chevauchent même à l'occasion. Il y a d'abord une tendance qui, s'appuyant sur des données démographiques, tente de comprendre l'évolution des comportements matrimoniaux et familiaux. Ce sont ces travaux de morphologie sociale qui permettent de saisir les grandes transformations dans le champ familial comme la diminution de la taille des familles, de l'espérance de vie des couples, l'augmentation des unions, ou encore d'identifier les critères de choix du conjoint.

Une deuxième tendance analyse la famille de manière détaillée pour en saisir le fonctionnement et la dynamique interne : stratégies de formation du couple et de la famille, rapports amoureux, vie conjugale, violence conjugale et parentale, etc. Ces dernières années, plusieurs auteurs poursuivent ces analyses en investiguant plusieurs dimensions de la vie familiale : le couple, la sexualité, les liens parents-enfants, la fratrie, le travail domestique, etc.

Une autre tendance tente de saisir les aspects économiques de la vie familiale et à comprendre la famille du point de vue des modes de production prédominants. Ainsi, les théoriciennes féministes se sont attachées à repenser l'articulation entre la vie familiale et le monde du travail, notamment en comparant les trajectoires de vie (professionnelle, personnelle, familiale) des femmes et des hommes. Leurs travaux ont favorisé une reconceptualisation du fait familial : les tâches accomplies dans la sphère privée sont envisagées en termes de travail domestique, la maternité redéfinie par le concept de reproduction, etc. Le courant utilitariste de la famille, pour sa part, appliquant une lecture économique aux relations familiales, problématise celles-ci en termes d'échange, de mise en valeur du capital, de négociation et de contrat.

Il y a aussi une tendance qui privilégie l'analyse des politiques familiales et des rapports entre les pouvoirs publics et les familles. Au-delà d'une démonstration du fait que la famille est « politique », les recherches en ce domaine font ressortir la variété des définitions sociales de la famille, des rôles respectifs des parents et des autres agents de socialisation mises de l'avant dans diverses sociétés selon que l'on privilégie des politiques natalistes ou axées sur la qualité de vie des familles, des programmes qui priorisent le développement et bien-être de l'enfant, etc.

Cette ouverture de l'analyse sociologique sur le psychologique, l'économique et le juridico-politique rend le consensus autour d'un définition de l'objet famille improbable. Tant que la famille conjugale était le modèle socialement prédominant, les sociologues la considéraient comme un objet stable. La remise en question de ce modèle les a entraînés dans d'interminables débats sur la définition de la famille qu'ils abandonnent, par sagesse et par épuisement. Aujourd'hui, les diverses tendances identifiées plus haut se complètent et s'enrichissent mutuellement, ce qui permet de saisir

---

tre d'exemple FARBER (1982), LIBBY et CARLSON (1973) ; RODMAN, (1980). Notons que ce type de réféxion se retrouve rarement dans les revues consacrées à la famille, mais bien plutôt dans les revues de sociologie générale comme: *The Sociological Quaterly*, *Sociological Focus*, *International Journal of Comparative Sociology*, *Teaching Sociology*.

la complexité et la variété des réalités familiales et donne lieu à un questionnement sur les limites du champ de la sociologie de la famille.

LE DEUXIÈME SOUFFLE DE LA SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE

Le développement de la sociologie de la famille s'est fait en dents de scie, au gré, pourrait-on dire, de l'histoire même de l'institution famille. Bien qu'avec Durkheim le champ de la famille ait été une des premières sociologies spécialisées, il a occupé par la suite, jusque dans les années soixante-dix, une place secondaire dans la sociologie. Ce sommeil de la sociologie de la famille s'explique de plusieurs façons : un fort consensus social sur le modèle de la famille conjugale, une préoccupation des sociologues pour d'autres domaines de spécialisation qui constituaient des enjeux sociaux majeurs. Dans les années soixante-dix, le modèle de la famille conjugale se voit contesté de toutes parts, et plusieurs chercheurs, majoritairement des femmes, recommencent à s'intéresser à la vie familiale. Elle redevient l'un des domaines fondamentaux de la discipline : en Europe comme en Amérique du Nord, la recherche connaît un essor important et les cours de sociologie de la famille sont parmi ceux les plus souvent inscrits dans les programmes universitaires. Les nombreux ouvrages d'introduction à la sociologie de la famille sont d'ailleurs révélateurs du dynamisme de ce champ et des avancées de la réflexion (Andersen, 1971 ; Michel, 1972 ; Olson et Miller, 1984 ; Kellerhals et coll., 1984 ; Bawin-Legros, 1988 ; Eshleman, 1988 ; Henslin, 1989 ; Baker, 1990 ; De Singly, 1993 ; Ségalen, 1996 ; etc.).

Ce regain d'intérêt s'explique en partie par les transformations fondamentales de la vie familiale (diminution de la fécondité, baisse du nombre moyen d'enfants par famille, augmentation des divorces, etc.) qui suscitent des remises en question et des interrogations dans plusieurs sociétés. Dans ce contexte, les réflexions théoriques et méthodologiques[3] se sont développées et plusieurs recherches sur la famille[4] confirment la vocation empirique de ce domaine sociologique. Conjuguant alors la famille au pluriel, les sociologues l'étudient dans toutes ses manifestations, se penchent sur la pluralité des modèles conjugaux, sur la diversité des configurations familiales. Si le travail de description des réalités familiales est fondamental, il ne doit pas constituer le seul objectif des sociologues, au risque que ces derniers, comme le souligne Segalen (1996), s'essoufflent à poursuivre une famille en constante transformation et ne puissent que produire des explications aussitôt rendues caduques.

L'un des défis pour les sociologues de la famille a été de trouver une manière de problématiser la famille comme un fait social total, au sens de Mauss, pourrait-on dire, c'est-à-dire d'analyser l'ensemble des dimensions étudiées dans leurs interrelations et de faire le lien entre famille et société, tant en synchronie qu'en diachronie. Trois axes de réflexion nous permettront de discuter plus en profondeur des moyens mis en œuvre pour y parvenir : les analyses des fonctions de la famille, sa problématisation en tant qu'institution sociale et les études qui la privilégient comme lieu d'observation privilégié du changement social.

---

3. Les discussions théoriques et méthodologiques foisonnent aux États-Unis et portent autant sur la sociologie féministe et son approche théorique (SPALTER et ROBERTA, 1987 ; TARG, 1989 ; FLAX, 1982) que sur la mise en application de divers cadres conceptuels ou de mesures (par exemple ARIEL et coll. 1984 ; MOEN et WETHINGTON, 1992 ; GREENWOOD et CASSIDY, (1990) ; FARBER, 1982 ; DUMON, 1987). Dans le monde francophone, les discussions théoriques « pures » sur la famille sont plus rares (voir à cet égard DANDURAND, 1994 ; CHALAND, 1994 ; BOURDIEU, 1993), la plupart concernant un objet empirique précis (le divorce, etc.). Pour des exemples, voir la note suivante.

4. Voir à cet égard les nombreuses recherches sur les «familles monoparentales» (DANDURAND, et SAINT-JEAN, 1988), les recompositions familiales (LE GALL, 1992 ; LE GALL et MARTIN, 1993), la maternité (QUÉNIART, 1988, 1994 ; DANDURAND (dir.) 1987), la paternité (FURSTENBERG et coll., 1987, LAMB, 1987 ; LAMB, PLECK et LEVINE 1986 ; BERTAUX et DELCROIX, 1991 ; RUSSEL, 1987 ; QUÉNIART et FOURNIER, 1996 ; CORDELL et coll. 1980, etc.), Le divorce (THÉRY, 1993 ; JACOBS, 1986 ; etc.).

DES FONCTIONS DE LA FAMILLE

Des auteurs classiques jusqu'aux sociologues des années 1990, on remarque une préoccupation constante pour les fonctions de la famille. Le Play voyait la famille souche comme une forme idéale de famille, dans son rôle de maintien et de reproduction des valeurs et des traditions. Dans le même sens, Durkheim (1921), s'inquiétait de l'émergence d'une nouvelle forme de famille, la famille conjugale, qui, par son repli sur le domestique, le relationnel et l'affectif, risquait d'engendrer plus d'anomie. Dans les années 1950, la perspective fonctionnaliste de Parsons (1955), qui s'est imposée par la suite comme le modèle théorique prédominant en sociologie de la famille, permet de revoir ces critiques de la famille conjugale. Cette dernière, loin d'être une forme familiale qui remet en cause les fonctions sociales de la famille, constitue un « sous-système » du « système social » particulièrement bien adapté à la société industrielle et nécessaire à sa stabilité. Fondée sur le mariage et la reproduction, cette famille « nucléaire » se caractérise par une spécialisation : abandonnant plusieurs fonctions traditionnelles (éducation, apprentissage des métiers, soins aux personnes âgées), elle se perfectionne dans la socialisation et le soutien affectif des adultes et des enfants et met de l'avant une forte différenciation des rôles masculins et féminins.

Dès la fin des années 1960, les féministes remettent en cause la pertinence même de cette problématisation en termes de rôles conjugaux, en montrant les a prioris, notamment naturalistes, sur lesquels elle repose. Mettant en évidence les rapports de pouvoir qui sous-tendent cette soi-disant complémentarité des rôles (Michel, 1971 ; Bernard, 1974 ; Chodorow, 1978 ; Collectif APRE, 1985 ; Collectif le sexe du travail, 1984), elles vont analyser la famille comme un lieu où se nouent, à l'instar de la société dans son ensemble, des rapports déterminés — rapports sociaux de sexe, de classes (Hartman, 1981 ; Haicault, 1984). Des fonctions normatives jugés essentielles par Parsons, on passe alors aux fonctions aliénantes de la famille, qui favorisent le maintien des inégalités et des inéquités entre les sexes et qui constituent l'un des principaux lieux d'oppression des femmes et de reproduction du système social patriarcal.

Plus récemment, les chercheurs se sont préoccupés des fonctions de socialisation et des fonctions identitaires de la famille. Au centre de la sphère privée, elle est le temps et l'espace du « cocooning », le lieu du couple (Kaufmann, 1992) et du bien-être (Acock et Demo, 1994), en constituant une contrepartie à un univers social stressant et parfois menaçant. Dans des sociétés de plus en plus morcelées et éclatées, la famille devient le lieu potentiel de construction et de déconstruction des identités personnelles, conjugales, familiales, ethniques et sociales. Ainsi, les sociologues rendent compte des manières dont la famille agit comme « filtre » entre l'individu et le social, que ce soit en matière de santé, d'éducation, de loisirs et de goûts culturels ou encore de comportement politique.

Les tenants du renouvellement et de la post-modernisation de la sociologie ont souvent jugé que ce travail de description des processus de socialisation et des fonctions sociales de la famille était réducteur. Pourtant, cette préoccupation est toujours d'actualité et elle permet aux sociologues de dépasser le constat de la diversité des formes familiales, par exemple pour saisir les dimensions communes des liens parents-enfants dans les familles monoparentales, biparentales et recomposées.

DÉSINSTITUTIONNALISATION ET NOUVELLES FORMES D'INSTITUTIONNALISATION

Les analyses de la famille en tant qu'institution sociale en transformation illustrent le travail de croisement de l'individuel et du collectif, de liaison du microsocial et du macrosocial mis de l'avant en sociologie. À titre d'exemple, signalons les analyses de la privatisation des relations familiales et du recul des contrôles exercés par la communauté, l'Église et l'État. Roussel (1989) parle d'une double désinstitutionalisation de la famille, dans la mesure où il y a changement des lois et du cadre normatif, d'une part, transformation et diversification des comportements en matière d'union et de fécondité, d'autre part. Peut-on affirmer pour autant que les familles dans les sociétés actuelles subissent moins de contraintes et de contrôle social et que l'ère de la « police des

familles » est révolue ? Plusieurs sociologues de la famille pensent que non et l'enjeu, pour ces derniers, est de mettre au jour la logique normative actuellement à l'œuvre dans le champ familial. À cet égard, rappelons que des lois définissent toujours les droits et obligations des parents et des conjoints dans les législations sur le mariage, le divorce et la sécurité du revenu (Commaille, 1982, 1987 ; Dingwall et coll. 1983 ; Freeman, 1984 ; Eekelaar, 1984). Des services gouvernementaux évaluent aussi l'existence de « mauvais » parents (protection de l'enfance) et de « bons » parents potentiels (adoption). Nous sommes donc en présence d'une série de codes juridiques et étatiques qui définissent ce que doivent faire les parents dans la société actuelle. Ces sociologues privilégient aussi l'analyse des nouvelles formes de régulation de la vie familiale, basées sur des savoirs de plus en plus spécialisés (non seulement de la psychologie et du travail social, mais aussi de la génétique et de la bio-médecine) qui connaissent un essor important, que ce soit dans le domaine de l'éducation, la santé, les services sociaux ou encore l'alimentation[5]. À ce sujet, l'accroissement des programmes professionnels en périnatalité et pour la petite enfance constitue un observatoire intéressant : on y propose souvent l'apprentissage des comportements parentaux adéquats, c'est-à-dire ceux qui favorisent le développement optimal de l'enfant. Le modèle du développement de l'enfant sous-jacent à ces pratiques éducatives et thérapeutiques est celui de l'expertise scientifique et de l'intervention planifiée. Il s'agit donc, dans une certaine mesure, de former les parents et leur entourage afin qu'ils deviennent des professionnels de la prise en charge de l'enfant aussi compétents que d'autres experts (travailleurs sociaux, médecins, enseignants, infirmières, psycho-éducateurs, etc.). Dans ce contexte, de nouveaux référents sociaux semblent devenir centraux : c'est le cas notamment des théories psychologiques sur le développement de l'enfant qui constituent dorénavant un axe organisateur des moments importants, des passages et des rituels. Cette « psychologisation » massive de la vie familiale ne se fait toutefois pas de manière uniforme. C'est d'ailleurs l'un des apports du travail sociologique en regard de cette vision normalisante du fonctionnement familial que de mettre en relief ce relativisme social et culturel des dynamiques familiales. Ainsi, les recherches sur les stratégies éducatives des parents (Kellerhals et Montadon, 1991) font ressortir des pratiques socialement contextualisées quant aux finalités et aux modalités pédagogiques. De même, celles sur les stratégies familiales, qui s'intéressent aux actions posées par des familles dans diverses situations (Hurtubise et Vatz-Laaroussi, 1996), montrent que les familles ne sont pas uniquement « déterminées » : elles mettent en œuvre des stratégies de résistance, de collaboration ou de refus pour réagir aux multiples interventions scientifiques et pédagogiques qu'on leur propose. La famille constitue donc pour les sociologues un lieu privilégié pour l'observation des formes actuelles de la régulation sociale qui ciblent tant des comportement marginaux ou pathologiques (familles dysfonctionnelles, parents inadéquats) que des pratiques courantes (soins aux bébés, soutien éducatif).

Les nombreuses études sur les politiques familiales permettent à cet égard de bien saisir la nature même de ces nouvelles formes de régulation et de promotion de la famille : définitions sous-jacentes du rôle assistanciel de l'État, rôles parentaux (paternels et maternels), place de l'enfant et articulation entre l'univers de la famille, du travail et des services. Plusieurs questions sont soulevées à travers ces analyses. Qui doit nourrir l'enfant ? Doit-on aider toutes les familles, où celles qui présentent des caractéristiques particulières ? Ces politiques doivent-elles viser le groupe (les familles) ou l'individu (l'enfant) ? Les sociologues se sont aussi intéressés aux manières dont ces nouvelles formes de régulation mobilisent des acteurs dont les intérêts sont contradictoires : les membres des familles elles-mêmes, les réseaux de parenté et de sociabilité, les professionnels et experts, l'État et ses différents « systèmes » (de santé, scolaire, juridique). Les luttes que se mènent ces acteurs renvoient à un enjeu majeur, celui de définir et de contrôler le travail de reproduction qui s'effectue dans le cadre des rapports familiaux (Dandurand et Ouellette, 1995).

5. Ces formes de régulation de la vie familiale repose sur des savoirs scientifiques qui se sont développés depuis un siècle. En ce sens, il ne s'agit pas de l'émergence de nouveaux savoirs mais de leur diffusion et de leur opérationnalisation. Notons cependant que certains objets sont aujourd'hui exclus du champ de la sociologie de la famille, par exemple l'avortement, peut-être parce qu'il représente en quelque sorte, la face inversée, de la famille.

LES MUTATIONS DU LIEN FAMILIAL

Pour les sociologues, la famille apparaît souvent comme un lieu privilégié du changement social. Si certains auteurs ont vu dans les transformations de la famille les symptômes d'une crise, d'un effondrement de l'institution, d'autres ont plutôt mis en lumière le fait que les familles ont changé, se sont adaptées. Pour tous, l'enjeu est de montrer comment les mutations que l'on observe dans le tissu social affectent les liens familiaux dans leurs trois composantes, soit conjugale, parentale et filiale. Ainsi, des recherches font ressortir que la conjugalité s'autonomise par rapport à la parenté ou aux cadres institués. Certes, les liens de parenté font toujours partie de l'univers social des individus (Dandurand et Ouellette, 1995), et les portraits statistiques des ménages à une seule personne sont souvent trompeurs, masquant le fait que ces personnes ont de nombreuses interactions avec leurs familles (Pitrou, 1992). Cependant, ce qui a changé, c'est d'abord le sens même des liens de parenté : ceux-ci doivent être vécus selon un principe d'élection plutôt que de contrainte, les devoirs familiaux font l'objet de négociations et ne sont plus toujours « subis » comme des obligations (Finch, 1989), l'amour et l'affection étant souvent à la base de ces liens, etc. De plus, une plus grande indépendance intergénérationnelle est visible à travers certaines pratiques, notamment dans le mode de désignation du prénom de l'enfant, dans ce que certains appellent la « conjugalisation de la famille » (de Singly, 1993), la privatisation de la vie privée, ou encore dans la liberté de choix du conjoint, c'est-à-dire dans l'autonomie du couple amoureux (Girard, 1981).

En même temps qu'il s'autonomise, le lien conjugal en vient à se fragiliser puisque fondé principalement sur l'affectif. À cet égard, plus que les chiffres, c'est le sens du divorce qui intéresse les sociologues. Longtemps interdit, exceptionnel, marginal, signe d'une instabilité familiale, d'une crise de l'individu et de la société, le divorce est devenu aujourd'hui un acte courant et banalisé, un choix individuel. Il n'est donc plus une forme de déviance. Autrement dit, le divorce ne s'opposerait pas au mariage mais serait plutôt l'actualisation d'une de ses virtualités (Commaille, 1987), il relèverait d'une transformation des clauses mêmes de l'alliance.

C'est ce qui amène certains auteurs à voir dans l'ampleur que prend le divorce aujourd'hui une mutation qualitative dans la définition même de la famille : celle-ci éclaterait en deux couples, le couple parental et le couple conjugal, ayant chacun leur autonomie propre, au point que le premier perdure au-delà du second. En effet, le processus de l'après-séparation, analysé notamment par Théry (1993), met en lumière un paradoxe, à savoir que la parentalité, voire la famille, survit à la déconjugalisation et même à la décohabitation ; la rupture n'est plus perçue comme la fin de la famille.

De plus, ces mutations dans les valeurs et les pratiques relatives au mariage et au divorce produisent des tensions et des contradictions au sein de la dynamique familiale, venant redéfinir d'une part l'identité des pères et des mères et d'autre part les assises juridiques et symboliques de la filiation. Ainsi, des recherches sur la dyade père-enfant lors d'une séparation ou d'un divorce mettent en évidence les tensions et contradictions où se retrouvent les hommes, écartelés entre la promotion sociale d'un nouvel idéal d'engagement paternel et l'existence de freins majeurs (économiques, culturels, etc.) à son actualisation concrète (Quéniart et Fournier, 1996). Par ailleurs, d'autres travaux montrent comment le recours aux nouvelles technologies de la reproduction soulève également des questions d'ordre identitaire, mais d'une autre façon. Tout d'abord, elles introduisent plusieurs ruptures : entre la sexualité, la procréation et la filiation, entre la dimension génétique et sociale de la paternité. Ces ruptures peuvent donner lieu à des « cafouillages intergénérationnels » dans la mesure où, par exemple, des frères et sœurs conçus au même moment peuvent voir le jour à des années de distance (Vandelac, 1996). De plus, elles amènent un questionnement sur ce qu'est la maternité aujourd'hui : quelle est la vraie mère de l'enfant ? La mère utérine ? génétique ? adoptive ?

Tous ces changements touchant la forme, la structure, la définition même de la famille se répercutent donc aussi sur le lien filial dont la sécurité n'est plus assurée aujourd'hui par la pérennité du lien matrimonial. Diverses recherches permettent de constater que la filiation prend de plus en plus le sens d'une relation particulière, qui relèverait moins du contrat que de l'appartenance

(Théry, 1993). De plus, la norme juridique perdant de sa spécificité, c'est le relationnel (dialogue, négociation) qui devient la norme légitime de la régulation, non seulement au sein des familles (Fize, 1990), mais aussi devant les tribunaux. La famille deviendrait ainsi un champ d'affrontement entre différents acteurs ayant chacun des intérêts propres à défendre, comme nous l'avons déjà souligné.

Longtemps, la famille a constitué pour les sociologues un lieu privilégié d'observation de la tradition et de la reproduction des formes dominantes de vie en société ; aujourd'hui, elle permet plutôt, comme l'illustrent les travaux récents, de cerner des indices d'émergence ou de transformation des normes, des valeurs, des formes de sociabilité et d'organisation sociale. Cette famille aux contours mouvants amène aussi les sociologues à se questionner sur les nouvelles règles de constitution de la famille, du système de parenté, du mode de filiation qui émergent dans nos sociétés.

LE SOCIOLOGUE DE LA FAMILLE DANS LA CITÉ

Dès ses débuts, la sociologie de la famille est une sociologie normative : plusieurs sociologues prennent position face aux nouveaux enjeux moraux qui surviennent dans un contexte de sécularisation des sociétés. Plus récemment, les recherches sur la famille se sont aussi développées en réponse aux demandes du secteur de la santé et des services sociaux, des milieux politiques, des groupes de pression, c'est-à-dire suite à des demandes sociales. La sociologie de la famille est d'ailleurs l'un des champs à travers lequel le politique interpelle le plus la sociologie. Comment les sociologues réagissent-ils ? Leur travail peut consister d'abord en une réinterprétation de la demande : il s'agit alors d'une logique cognitive, c'est-à-dire de traduction de la demande du politique vers le sociologique. Il peut également s'agir de produire une connaissance qui sera réutilisée par d'autres : on est ici dans une logique gestionnaire, puisqu'on vise la mesure ou l'évaluation de l'efficacité et de l'adaptation des politiques, programmes et interventions. Enfin, le sociologue exerce aussi une fonction critique qui consiste à rendre visible ce qui ne l'est pas, à s'intéresser à ce qui est en marge et en émergence, à remettre en question les évidences : les sociologues, à travers la production de connaissances, accompagnent certains groupes sociaux dans leur processus de revendication et se trouvent donc, en quelque sorte, dans une logique d'action. Ces trois façons de faire ne s'excluent pas mutuellement, comme l'illustrent bien les recherches sur l'interface entre la famille et services sociaux. Par exemple, les demandes sociales adressées aux sociologues afin de comprendre pourquoi les familles les plus défavorisées n'utilisent pas les ressources mises à leur disposition ont amené plusieurs chercheurs à s'interroger sur les contradictions qu'il peut y avoir entre la vision de la famille véhiculée par les services étatiques et celle que les familles ont d'elles-mêmes (Hurtubise et Vatz-Laaroussi, 1996). Dans le même ordre d'idées, certains préjugés concernant les familles monoparentales, notamment aux États-Unis, ont été remis en question suite à des études évaluatives : les nombreux travaux sur l'évolution des structures familiales et notamment sur l'augmentation de ces familles monoparentales (Martin et LeGall, 1987 ; Acock et Demo, 1994) ont permis, dans plusieurs sociétés, d'infléchir l'organisation des services, des politiques et des programmes qui s'adressent aux familles (révision des lois sur le divorce, sur le statut juridique de l'enfant, perception automatique des pensions alimentaires, etc.).

CONCLUSION : LA SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE : UN ART MINEUR ?

Il y a trente ans, la famille avait bien mauvaise réputation. Dans les cours de sociologie, les étudiants critiquaient son existence puisqu'elle « brimait » les individus et servait à reproduire les modèles traditionnels de rapports humains. Dans cette perspective, la famille était la source d'un ensemble de problèmes, expliquant aussi bien les difficultés psychologiques et les maladies de certains individus (en psychiatrie) que le manque d'entrepreneurship (en économie politique). L'antipsychiatrie souhaitait la mort de la famille et le développement d'alternatives de vie, du côté des communes ou des réseaux. Trente ans plus tard, la famille n'est pas morte ! Le discours a cependant

changé et au banc des accusés, l'éclatement de la famille remplace la famille : c'est l'absence de famille ou son instabilité qui serait à l'origine de la violence familiale, des enfants souffrant de problèmes psychologiques, du suicide chez les jeunes, voire du manque de cohésion sociale.

En ce qui concerne la connaissance sociologique, plusieurs constats ont été faits tout au long de ce texte. Sur un plan théorique, on a observé un éclatement du champ de la sociologie de la famille en de multiples objets[6] (la maternité, la paternité, le divorce, le mariage, etc.) et un isolement des chercheurs : ceux travaillant sur le divorce, par exemple, échangent peu avec ceux qui s'intéressent au désengagement paternel ou aux mères monoparentales. Cette tendance à la spécialisation vers des « sous-objets familiaux » permet aux sociologues de développer une connaissance fine des processus qui influencent diverses dimensions des réalités familiales. Toutefois, elle rend difficile le travail de « reglobalisation » de l'objet famille et confirme parfois le dicton qui dit qu'à ne regarder que les arbres, on perd de vue la forêt.

Sur le plan méthodologique, on constate la cohabitation d'une pluralité de méthodes et d'approches et de nombreuses ouvertures vers les disciplines périphériques. De plus, on remarque un clivage entre le développement de la sociologie de la famille de langue anglaise et celle de langue française. Les objets, les approches et les méthodes diffèrent, mais ce qui étonne surtout, c'est la faible cumulativité des travaux dans la plupart des sociétés. Bien qu'on observe une préoccupation chez certains Européens pour les études américaines, l'inverse n'est pas vrai : le travail des sociologues de la famille de langue non anglaise est presque totalement ignoré par les Américains. Cette situation s'explique sûrement autrement que par des prédispositions au chauvinisme : la sociologie de la famille aux États-Unis se développe dans un contexte fortement multidisciplinaire où, comme nous l'avons noté, il est souvent difficile d'identifier spécifiquement la perspective sociologique. Signalons aussi que les sociologues d'Amérique du Nord et d'Europe connaissent peu les recherches, pourtant importantes, qui se font dans les pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

Depuis ses débuts, la sociologie de la famille est constamment remise en question. Plusieurs sociologues se sont déjà interrogés sur les chances de survie de ce champ de la discipline et au terme de ce survol, nous constatons que plusieurs incertitudes demeurent. Premièrement, le discours sociologique sur la famille établit difficilement sa spécificité par rapport aux points de vue des autres disciplines scientifiques qui s'intéressent au passage aux dimensions sociales de la famille, ou encore par rapport aux autres discours sociaux (journalistique, littéraire). Deuxièmement, malgré son importance dans les divers lieux de la pratique sociologique, la sociologie de la famille est souvent considérée comme un art mineur peu susceptible d'influencer positivement le développement de la connaissance et de la théorie sociologique. Troisièmement, les sociologues de la famille semblent coincés avec des problèmes insolubles : c'est le cas des débats sur la théorie parsonienne, sur la nécessité ou non d'une théorie générale de la famille, sur l'articulation des approches microsociologique et macrosociologique, sur la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives. Sur ce dernier point, les difficultés rencontrées caractérisent aussi d'autres champs de la discipline sociologique, et il est probable que leur résolution ne passe pas uniquement par la sociologie de la famille.

Malgré ces difficultés, nous croyons que la sociologie de la famille contribue de manière significative au dynamisme actuel de la sociologie puisqu'elle est en mesure d'analyser plusieurs des enjeux fondamentaux concernant le couple, la parentalité et la vie domestique. Elle permet de comprendre les mutations des mécanismes qui, en cette fin de siècle, assurent la reproduction humaine et sociale. Elle offre un espace d'échange qui, de par la complexité et la mouvance mêmes de l'objet famille, favorise le décloisonnement et la mise en commun d'expertises sociologiques variées.

---

6. Notons cependant que certains objets sont aujourd'hui exclus du champ de la sociologie de la famille, comme par exemple l'avortement, peut-être parce qu'il représente la face inversée, en quelque sorte, de la famille.

Finalement, il nous semble que l'un des apports les plus importants de la sociologie de la famille à la sociologie en général tient à sa capacité de montrer que la famille constitue l'un des lieux privilégiés pour saisir la manière dont s'articulent, selon une foule de modalités, l'individuel et le collectif, pour rendre compte de la complexité des processus de reproduction humaine et sociale, de socialisation et de construction de l'identité. La sociologie de la famille révèle aussi les tensions et les contradictions entre divers acteurs sociaux, elle rend compte du relativisme des structures et des fonctions de la famille, de la multiplicité des formes familiales et témoigne du dynamisme de diverses sociétés à transformer, innover et refaire la vie familiale.

Anne QUÉNIART
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec), Canada H3C 3P8

Roch HURTUBISE
Département de service social
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec), Canada J1K 2R1

RÉSUMÉ

Où en est la recherche sociologique sur la famille et vers quoi tend-elle ? Quelle est la pertinence et la spécificité de l'approche sociologique dans la compréhension du fait familial au tournant du siècle ? Telles sont les principales questions auxquelles répondent les auteurs dans ce texte. Sur un plan théorique, ils observent un éclatement du champ de la soiologie de la famille en de multiples objets (la maternité, la paternité, le divorce, le mariage, etc.) et un isolement des chercheurs : ceux travaillant sur le divorce, par exemple, échangent peu avec ceux qui s'intéressent au désengagement paternel ou aux mères monoparentales. Cette tendance à la spécialisation vers des « sous-objets familiaux » permet aux sociologues de développer une connaissance fine des processus qui influencent diverses dimensions des réalités familiales. Toutefois, elle rend difficile le travail de « reglobalisation » de l'objet famille. Sur le plan méthodologique, ils constatent la cohabitation d'une pluralité de méthodes et d'approches et de nombreuses ouvertures vers les disciplines périphériques. Finalement, selon les auteurs, l'un des apports les plus importants de la sociologie de la famille à la sociologie en général est de montrer que la famille constitue l'un des lieux privilégiés pour saisir la manière dont s'articulent, selon une foule de modalités, l'individuel et le collectif, pour rendre compte de la complexité des processus de reproduction humaine et sociale, de socialisation et de construction de l'identité. La sociologie de la famille révèle aussi les tensions et les contradictions entre divers acteurs sociaux, elle rend compte du relativisme des structures et des fonctions de la famille, de la multiplicité des formes familiales et témoigne du dynamisme de diverses sociétés à transformer, innover et refaire la vie familiale.

SUMMARY

What is the current status of sociological research on the family and what direction is it taking? What is the relevance and specificity of a sociological approach to understanding the family at the turn of the century? These are the principal questions addressed in the present article. On a theoretical level, the authors comment on the fragmentation of the field of family sociology into multiple objects (e.g. maternity, paternity, divorce, marriage, etc.) and the isolation of researchers (those working on divorce, for instance, have little contact with those working on paternal disengagement of single-parent mothers. This tendency towards increasing specialisation and the development of family 'sub-objects' has enabled sociologists to develop a more detailed understanding of the diverse dimensions of family realities. At the same time, however, it has made it difficult to develop a global perspective on the family as object. On a methodological level, the authors comment on the coexistence of a plurality of methods and approaches and the openness of the sociology of the family towards peripheral disciplines. Finally, according to the authors, one of the most significant contributions of the sociology of the family to sociology in general has been to demonstrate that the family is an important site for understanding both the relationship between the individual and the collectivity and the complexity of processes of human and social reproduction, socialisation and identity construction. The sociology of the family also reveals the tensions and contradictions between diverse social actors, acknowledges the relativism of family structures and functions, the multiplicity of family types, and bears witness to the dynamism of diverse societies with respect to the transformation, innovation and reconstruction of family life.

RESUMEN

Dónde se encuentra la investigación sociológica sobre la familia et hacia dónde se dirige ? Cuál es la pertinencia y la especificidad de la perspectiva sociológica en la comprensión del hecho familiar en el fin de siglo ? Tales son las preguntas principales a las cuales responden los autores en este texto. En el plano teórico, ellos observan una dispersión del campo de la sociología de la familia en múltiples objetos (la maternidad, la paternidad, el divorcio, el matrimonio, etc.) y un aislamiento de los investigadores : los que trabajan en el tema del divorcio por ejemplo, intercambian poco con los que se interesan a la falta de compromiso paterno o a las madres « cabeza de familia ». Esta tendencia a la especialización hacia « sub-objetos familiares » permite a los sociólogos desarrollar un conocimiento preciso de los procesos que influencian las diverses dimensiones de las realidades familiares. Sin embargo, ella vuelve difícil el trabajo de « reglobalización » del objeto familia. En el plano metodológico, los autores constatan la cohabitación de una pluralidad de métodos y perspectivas y de numerosas aper-

turas hacia disciplinas periféricas. Finalmente, según los autores, uno de los aportes más importantes de la sociología de la familia a la sociología en general es mostrar que la familia constituye uno de los lugares priviliegiados para comprender la manera en la que se articulan, según numerosas modalidades, lo individual y lo colectivo, para rendir cuenta de la complejidad de los procesos de reproducción humana y social, de socialización y de construcción de la identidad. La sociología de la familia revela también las tensiones y contradicciones entre los diversos actores sociales, ella rinde cuenta del relativismo de las estructuras y de las funciones de la familia, de la multiplicidad de las formas familiares y testimonia del dinamismo de diversas sociedades para transformarse, innovar y rehacer la vida familiar.

BIBLIOGRAPHIE[7]

ACOCK Alan C. et DEMO, David H. (1994), *Family Diversity and Well-Being*, Thousand Oaks, Sage.

ANDERSEN, M. (dir.) (1971), *Sociology of the Family*, Penguin Books.

BAKER Maureen (1990), *Families. Changing Trends in Canada*, Montréal, McGraw-Hill.

BAWIN-LEGROS, Bernadette (1988), *Familles, mariages, divorce*, Bruxelles, Mardaga.

BERNARD, Jessie (1974), *The Future of Motherhood*, New York, Dial Press.

CHODOROW, Nancy (1978), *The Reproduction of Mothering. Psychoanalysis and the Sociology of Gender*, Berkeley, University of California Press.

COLLECTIF APRE (ATELIER PRODUCTION/REPRODUCTION) (1985), *Production/reproduction et rapports sociaux de sexe*, cahier n° 3.

COLLECTIF (1984), *Le Sexe du travail*, collectif, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

COMMAILLE, Jacques (1982), *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*, Paris, Le Centurion.

COMMAILLE, Jacques (1987), « Ordre familial, ordre social, ordre légal », *L'Année sociologique*, pp. 265-290.

DANDURAND, Renée B. et OUELLETTE, Françoise R. (1995), « Famille, État et structuration d'un champ familial », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, n° 2, pp. 103-119.

DINGWALL, A. et coll. (1983), *The Protection of Children. State Intervention and Family Life*, Oxford New York, Basil Blackwell.

DURKHEIM, Émile (1921), « La famille conjugale », *Revue de philosophie*.

EEKELAAR, J. (1984), *Family, Law and Social Policy*, 2e édition,Londres, Weindelfeld and Nicolson.

ESHLEMAN, J. R. (1988), *The Family : an Introduction*, 5e édition, Boston, Allyn and Bacon.

FINCH, Janet (1989), *Family Obligations and Social Change*, Londres, Polity.

FIZE, Michel (1990), *La Démocratie familiale*, Paris, Presses de la Renaissance.

FREEMAN, M. D. A. (dir.) (1984), *State, Law and the Family Critical et Perspective*, Londres New York, Tavistock Publications, Sweat and Maxwell.

GIRARD, Alain (1981), *Le Choix du conjoint*, 3e édition, Paris, INED

HAICAULT, Monique (1984), « La gestion ordinaire de la vie à deux », *Sociologie du travail*, n° 3, pp. 268-277.

HARTMAN, H. (1981), « The Family as the Locus of Gender, Class and Political Struggle : The Example of Housewife », *Signs*, vol. 6, n° 3, pp. 366-394.

HENSLIN, James M. (dir.), (1989), *Marriage and Family in a Changing Society*, New York, Free Press.

HURTUBISE, Roch et VATZ-LAAROUSSI, Michèle (1996), « L'intervention dessine les familles : régulation, uniformisation ou promotion du pluralisme ? », *Apprentissage et socialisation*, vol. 19, n° 2.

KAUFMANN, Jean-Claude (1992), *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Éditions Nathan, Paris.

KELLERHALS, Jean, TROUTOT, Pierre-Yves et LAZEGA, Emmanuel (1984), *Micro-sociologie de la famille*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

KELLERHALS, Jean et ROUSSEL, Louis (1987), « Présentation » du numéro spécial *Sociologie de la famille* : « Les sociologues face aux mutations de la famille. Quelques tendances de recherche, 1965-1985 », *L'Année sociologique*, vol. 37, pp. 15-43.

KELLERHALS, J. et MONTADON, C. (1991), *Les Stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Paris, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

LE PLAY, Frédérick (1871), *L'Organisation de la famille*, Paris, Tegui.

MARTIN C. et LE GALL, D. (1989), *Les familles monoparentales. Évolution et traitement social*, Paris, ESF.

MICHEL, Andrée (1972), *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF.

OLSON D. H., MILLER, B. C. (1984), *Family Studies*, Review Yearbook, vol. 2.

PARSONS, Talcott et BALES, Robert (1955), *Family, Socialization and Interaction Process*, Glencoe, Free Press.

PITROU, Agnès (1992), *Vivre sans famille ? Les Solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat.

QUÉNIART, Anne et FOURNIER, François (1996), « Les pères "décrocheurs" : au-delà des apparences et des discours », *in* J. Alary et L. Éthier (dir.), *Comprendre la famille*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, pp. 65-78.

ROUSSEL, Louis (1989), *La Famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.

SEGALEN, Martine (1996), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.

7. Compte tenu de la place restreinte dont nous disposions pour cet article, cette bibliographie ne rassemble que les auteurs cités. De plus, lorsqu'un auteur est cité pour un article dans un ouvrage collectif, nous ne renommons pas cet ouvrage. Nous renvoyons les lecteurs aux bibliographies mêmes des ouvrages cités...

SINGLY, François de (sous la dir.) (1991), *La Famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
SINGLY, François de (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
THÉRY, Irène (1993), *Le Démariage*, Paris, Odile Jacob.
THORNE, B. et YALOM, M. (1982), *Rethinking the Family : Some Feminist Questions*, New York, Longman.
VANDELAC, Louise (1996), « Technologies de la reproduction ; l'irresponsabilité des pouvoirs publics et la nôtre..., *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, n° 2, pp. 59-75.